



**Les atouts environnementaux des  
prairies en Wallonie**

**UNE INITIATIVE DU COLLEGE DES PRODUCTEURS  
AVEC LE SOUTIEN DE LA WALLONIE**

[info@celagri.be](mailto:info@celagri.be) – [www.celagri.be](http://www.celagri.be)

## Table des matières

1. Introduction.....	2
2. Les impacts environnementaux des prairies.....	3
2.1. Le maintien de la biodiversité .....	3
2.2. Un puits à carbone .....	5
a. Une garantie contre l'érosion du sol et la pollution des nappes phréatiques .....	5
3. Le rôle de l'élevage dans le maintien des prairies .....	6
4. Les bonnes pratiques environnementales .....	7
5. Sources .....	9

### 1. INTRODUCTION

Les prairies ne sont pas naturelles sous notre climat mais ont été progressivement créées par l'homme pour l'élevage du bétail. L'augmentation des surfaces de prairies depuis plusieurs siècles a été de pair avec le développement d'une faune et d'une flore adaptées à ces milieux. Depuis plusieurs années, il y a une prise de conscience de l'importance de conserver et d'entretenir la biodiversité des prairies en maintenant leur superficie et leur diversité, et en utilisant des techniques de gestion adaptées. Par ailleurs, il existe maintenant un consensus scientifique sur le fait que les prairies sont des puits de carbone importants permettant d'atténuer les émissions de gaz à effet de serre.

L'élevage de bétail est la manière la plus simple de maintenir les prairies, qui sans entretien deviendraient des milieux fermés (c'est-à-dire se couvriraient de broussailles puis évolueraient vers des milieux de type forestier). Cependant, l'intensification des pratiques de pâturage, le semis, les fauches répétées ou la fertilisation excessive, entraîne de fortes baisses de biodiversité. Paradoxalement, en fonction de leur intensité, les pratiques de gestion des prairies peuvent avoir un impact positif ou négatif sur la biodiversité.



Un peu d'histoire :

A partir des années 1950-1960, avec le développement de nouvelles techniques, notamment des tracteurs, les prairies ont été progressivement transformées et ont perdu de leur diversité : abattage des haies, semis de variétés plus productives, fertilisation minérale, ... Par la suite, dès les années 1980, la politique agricole commune (PAC) commence à intégrer des préoccupations environnementales. En 1995, le premier programme agro-environnemental est mis en place en Wallonie.

Ces dernières décennies, la superficie des prairies a diminué au profit des cultures et de l'urbanisation. Les prairies les moins productives ou les moins bien situées ont été abandonnées ou reboisées. En 10 ans, de 2008 à 2018, la superficie des prairies permanentes en Wallonie a diminué de 8,5%. Cependant, entre 2014 et 2018, elle est restée relativement stable (-0,5%). Par ailleurs, l'UE impose que la superficie de prairies permanentes d'une région reste stable, avec une marge de 5% sous peine de devoir ressemer des prairies.

## 2. LES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX DES PRAIRIES

**Les prairies sont des milieux qui ont des impacts environnementaux positifs, particulièrement pour le maintien d'une biodiversité animale et végétale spécifique. Récemment, on a également mis en évidence que ce sont des puits de carbone efficaces pour atténuer les émissions de gaz à effet de serre. Elles permettent aussi de limiter l'érosion et la pollution des nappes phréatiques en facilitant la percolation de l'eau dans le sol et en évitant un ruissellement trop important.**

### 2.1. Le maintien de la biodiversité

Les prairies façonnent nos paysages et sont sources d'abris et d'alimentation pour de nombreux animaux. Elles participent, ainsi que les haies, arbres, arbustes et mares qui en font partie, à la diversité de milieux écologiques nécessaire pour maintenir la biodiversité animale et végétale.

**La flore spécifique de la grande majorité des prairies wallonnes est constituée de graminées productives (fétuques, fléole, dactyle, ray-grass anglais, pâturins ...), de légumineuses (trèfles, lotier, ...) et d'autres plantes (pissenlit, renoncule, chardons, plantains, ...), soit entre 15 et 20 espèces différentes de plantes.**

**La flore d'une prairie gérée de manière moins intensive peut atteindre plus de 40 espèces de plantes en fonction du sol, du climat et du mode de gestion de celle-ci (pâturage ou fauche par exemple).** Ces prairies comporteront plus de graminées frugales (fétuque rouge, flouve odorante, avoine dorée, ...), d'autres légumineuses (vesces, gesses) et de nombreuses autres plantes (centaurée, marguerite, crépis des prés, knautie, ...).



#### Quelques définitions :

- **L'agriculture extensive** est, par opposition à **l'agriculture intensive**, un système de production agricole qui consomme moins de facteurs de production par unité de surface. Elle utilise ainsi peu d'intrants, est moins mécanisée que l'agriculture intensive à surface équivalente, et se caractérise par des rendements relativement faibles. Le terme recouvre dans les faits une grande diversité de pratiques et d'objectifs.
- **Graminées** : Toute plante à fleurs minuscules groupées en épis, à tige creuse. Les céréales sont des graminées. (Source : Dictionnaire Le Robert)
- **Les graminées frugales** sont des graminées peu exigeantes au niveau de la fertilité du sol.
- **Légumineuses** : Plante dicotylédone dont le fruit est une gousse, exploitée comme légume (pois, haricot), fourrage (trèfle, luzerne), pour l'ornement (acacia) ou pour le bois (palissandre). (Source : Larousse.fr).

**Les prairies accueillent de nombreux animaux** qui y trouvent refuge ou viennent s'y nourrir. Certains de ces animaux ont un rôle écologique important. Par exemple :

- De nombreux **oiseaux** vivent dans les prairies, les haies et les arbres (pipit des arbres, bruant jaune, pie grièche écorcheur, ...), y trouvant refuge et alimentation. Ces animaux permettent la régulation des nuisibles tels les insectes et rongeurs, mais aussi la dispersion des graines et donc la propagation de plantes.
- On estime que **la faune qui vit dans le sol (la pédofaune) représente plus de 80% de la biodiversité animale**. Elle est formée d'organismes de différentes tailles (certains de taille inférieure à 0,2 mm) ayant différents modes de vie et régimes alimentaires : acariens, larves d'insectes, cloportes, mille-pattes. Les **vers de terre** sont les animaux les plus présents dans le sol des prairies : jusqu'à 300 vers/m<sup>2</sup>, soit plus d'1 tonne de vers de terre par hectare de prairie. La pédofaune, en plus d'occuper un rôle essentiel dans la structuration et l'épuration du sol, améliore également la fertilité du sol et donc la croissance des plantes présentes
- Les **bourdons et les abeilles** peuvent trouver de quoi butiner dans les haies et les fleurs des prairies. Cela leur permet de se nourrir, mais cela a surtout l'avantage d'assurer la pollinisation, des plantes et de permettre à celles-ci de se reproduire. **Les insectes pollinisateurs, dont les abeilles contribuent à la pollinisation de 80% des espèces de plantes à fleurs**, sauvages et cultivées (arbres fruitiers, légumes, plantes du jardin, ...). Certaines espèces d'abeilles et de bourdons utilisent également les haies et talus des bords de prairies pour y construire leur nid hors de dangers des prédateurs et des pesticides. Ces derniers sont d'ailleurs très peu utilisés dans les prairies, voire pas du tout.
- Les **chauves-souris** trouvent dans les prairies pâturées une source très favorable de nourriture. Plus particulièrement, les excréments des animaux favorisent la présence et le développement des insectes qui leurs servent de nourriture (environ 1kg d'insectes sont mangés chaque année par une chauve-souris de 8g). Cependant, il faut veiller à ce que le bétail ne soit pas vermifugé juste avant l'entrée en pâturage. En plus de se nourrir de ce type d'insectes, les chauves-souris chassent également des indésirables, comme les moustiques, réduisant ainsi les risques de



propagation de maladies. Les insectes ravageurs font aussi partie de leurs proies, ce qui permet la réduction de l'utilisation des insecticides sur d'autres productions agricoles.

## 2.2. Un puits à carbone

Il existe maintenant un consensus scientifique sur le fait que les prairies permanentes sont des puits à carbone importants. Les recherches menées dans le cadre de projets européens et wallons, estiment que le stockage de carbone dans une prairie permanente de moins de 30 ans **est d'environ 500 kg de carbone par hectare par an**, équivalent à 1.800 kg de gaz carbonique (CO<sub>2</sub>) par hectare par an.

Les prairies accumulent le carbone majoritairement sous forme de matières organiques dans les trente premiers centimètres du sol. Le stock de carbone d'une prairie est fonction des conditions pédoclimatiques (type de sol et climat), de l'histoire de la parcelle (notamment de l'âge) et de la composition de la flore. En corolaire, le retournement d'une prairie permanente peut entraîner un déstockage important de carbone pouvant atteindre 1.700 à 3.000 kg de carbone/ha/an, durant les premières années qui font suite à cette destruction. Le déstockage est moindre dans le cas d'une prairie temporaire âgée de moins de 5 ans.

**De nombreuses recherches sont encore nécessaires pour comprendre la complexité des mécanismes en jeu dans le processus de stockage de carbone par le sol et par les plantes.**

(Lien vers dossier Celagri : Elevage et gaz à effet de serre)



### a. Une garantie contre l'érosion du sol et la pollution des nappes phréatiques

Les prairies se caractérisent par un risque de pertes en sol plus de 10 fois inférieur à celui des terres arables. En effet, l'infiltration de l'eau dans le sol en prairie est supérieure à celle observée en terre de culture. Cela diminue les risques d'érosion et donc des pertes en sol.

Par ailleurs, le couvert végétal permanent des prairies, qui consomme à la fois de l'eau et du nitrate pendant une grande période de l'année, favorise la percolation de l'eau dans le sol et limite le lessivage par les pluies des reliquats de nitrate présents dans le sol, diminuant ainsi le risque de pollution des eaux souterraines (Source : <http://etat.environnement.wallonie.be/contents/indicatorsheets/AGRI%201.html>).

### 3. LE RÔLE DE L'ÉLEVAGE DANS LE MAINTIEN DES PRAIRIES

Les prairies et l'élevage sont naturellement liés. En effet, le bétail se nourrit de l'herbe, transporte et dissémine les graines dans ses poils et ses déjections et entretient la prairie en empêchant le développement de broussailles et arbustes, qui prendraient petit à petit le pas sur la végétation herbacée des prairies.

Par ailleurs, grâce aux micro-organismes présents dans leur rumen, les ruminants (vaches, moutons et chèvres) sont parfaitement adaptés à utiliser l'herbe pour couvrir leurs besoins et à la transformer en lait, en viande, en cuir et laine. L'herbe est donc un aliment naturel et, dans notre région, bon marché pour les éleveurs. En Wallonie, la prairie pâturée est la base de l'alimentation des bovins et occupe près de la moitié de la ration annuelle. Le pâturage s'étend en général du mois d'avril à la fin octobre. L'herbe pâturée ou conservée (foin, ensilage) constitue en général 60% à 80% de la ration alimentaire d'une vache. Plus la flore de la prairie est diversifiée plus elle est à même de répondre aux besoins des animaux. De plus, l'alimentation des ruminants entre très peu en concurrence avec celle de l'homme.

**Cependant, une bonne gestion des prairies est techniquement difficile** car l'éleveur doit tenir compte de nombreux facteurs liés au milieu (climat, ...) et à son troupeau, il doit ainsi continuellement adapter sa gestion à l'évolution de ces facteurs.

**Deux exemples :**

1. Les **conditions climatiques** influencent la croissance de l'herbe. Un printemps et un été secs entraînent un déficit en herbe et les vaches doivent être nourries avec des réserves de fourrages. D'un autre côté, trop de pluie et les sols deviennent engorgés, le passage des animaux crée des bourbiers et abîme les prairies.
2. Le **nombre d'animaux par rapport à la superficie de prairies d'une ferme** (on parle de charge à l'hectare) est également un facteur important. S'il n'y a pas assez d'animaux par rapport à la quantité d'herbe disponible, ceux-ci vont choisir les herbes les plus tendres formant des zones insuffisamment pâturées où des espèces plus invasives peuvent prendre le dessus. Même si ces plantes peuvent être intéressantes pour la biodiversité, un équilibre est à trouver par l'éleveur pour préserver la productivité de la prairie. D'un autre côté le surpâturage pendant une longue période est une des causes de la dégradation du couvert végétal entraînant une perte de biodiversité et une moindre protection du sol. Il faut cependant faire attention, une prairie peut sembler surpeuplée parce que l'éleveur souhaite que les animaux broutent convenablement toute l'herbe. Lorsque l'herbe sera rase, il les changera de prairie afin de permettre à l'herbe de repousser. Il existe de nombreuses techniques de pâturage pour gérer au mieux le prélèvement et la repousse de l'herbe.



(en savoir plus sur [l'alimentation des vaches](#))

## 4. LES BONNES PRATIQUES ENVIRONNEMENTALES

Une bonne gestion quotidienne des prairies par les agriculteurs est la base de la sauvegarde de la biodiversité de celles-ci. Elle comprend, entre autres, une gestion réfléchie du pâturage des animaux et du fauchage éventuel, un re-semis si nécessaire avec des variétés adaptées et variées, le maintien et l'entretien des éléments de paysage présents dans la prairie comme les haies, les arbres, les mares, ...

De plus, une série de mesures qui visent à favoriser encore plus la biodiversité ont été mise en place en Wallonie dans le cadre de la PAC (Politique Agricole Commune) :

### a) *Les mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC)*

Elles sont volontaires et comprennent des cahiers de charge spécifiques concernant la gestion de ces MAEC :

- L'entretien des haies, des arbres, des mares...
- La conservation de prairie inondable (une surface de la prairie est temporairement inondée, ce qui crée / maintient un écosystème rare)
- La gestion de prairie de haute valeur biologique (prairie au grand intérêt écologique)
- La gestion peu intensive de la prairie (pâturage ou fauchage tardif)

#### ✓ **Le pâturage tardif**

Les animaux ont des préférences dans le choix des plantes qu'ils mangent et ils peuvent limiter le développement d'espèces de plantes compétitives ce qui laisse de la place pour d'autres espèces. La présence des ruminants sur la prairie favorise la dispersion des graines et la présence d'insectes. Afin de permettre à un maximum de plantes de produire des graines, le pâturage peut être réalisé de manière tardive sur certaines parcelles.

#### ✓ **Le fauchage tardif**

Il consiste à réaliser la fauche assez tard en été (le plus souvent après le 1<sup>er</sup> juillet, parfois plus tard en septembre) afin de :

- Permettre à la majorité des espèces de plantes de réaliser l'entièreté de leur cycle de vie (et donc la production de graines)
- Permettre aux fleurs de rester disponibles plus longtemps pour les insectes butineurs
- Permettre à certaines espèces animales de s'y reproduire (pipits, tarier des prés, papillons, ...)
- Permettre aux plantes de la prairie de se ressemer pour les années suivantes. Cela évite de devoir travailler le sol de la prairie et préserve la petite faune qui s'y trouve



### b) *Surfaces d'Intérêt Écologiques (SIE)*

En plus des MAEC, s'ils n'ont pas assez de prairies permanentes, les agriculteurs sont tenus de dédier au moins 5% de leur surface agricole à des SIE. Ces surfaces favorisent également la biodiversité. Elles peuvent se présenter, par exemple, sous forme de haies, arbres, mares ou bandes tampon favorisant l'accueil d'une flore et faune diversifiée.

### c) *La zone refuge*

Cette technique consiste à laisser une petite partie de la prairie non fauchée afin de permettre aux insectes d'y demeurer, de s'y reproduire et d'y survivre. Cette technique est favorable à tous les animaux dont le cycle alimentaire dépend des insectes.

*d) Le projet Yes we plant ! Des subventions à la plantation d'une haie vive, d'un taillis linéaire, d'un verger hautes-tiges et d'un alignement d'arbres et à l'entretien des arbres têtards*

Ces subventions sont octroyées par la Wallonie à tout propriétaire, gestionnaire ou établissement scolaire ayant un terrain situé en Région wallonne en zone agricole, en zone d'habitat ou d'habitat à caractère rural. L'objectif étant de planter 4.000 km de haies ou un million d'arbres en 4 ans.

Ce projet implique l'ensemble des citoyens wallons. Cependant, les éleveurs sont particulièrement concernés par la plantation de haies autour de leurs prairies.





### Quelques définitions :

Les **prairies permanentes** sont des terres consacrées de façon permanente (pour une période généralement supérieure à cinq années consécutives) pour la culture de plantes fourragères herbacées, qu'elles soient cultivées (semis) ou naturelles (auto-ensemencement), et qui n'entrent pas dans le système d'assolement de l'exploitation agricole. Elles peuvent être mises en pâture ou fauchées. (Source : [https://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php?title=Glossary:Permanent\\_grassland/fr](https://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php?title=Glossary:Permanent_grassland/fr))

La **prairie temporaire** est constituée d'espèce semée en pure ou d'un mélange d'une ou de plusieurs graminées avec une ou plusieurs légumineuses. Elle fait partie du système d'assolement de l'exploitation agricole. L'herbe est généralement récoltée et conservée sous forme de foin ou d'ensilage. (Source : [https://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php?title=Glossary:Permanent\\_grassland/fr](https://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php?title=Glossary:Permanent_grassland/fr))

L'**assolement** est une technique agricole qui consiste, pour un agriculteur, à diviser ses terres en plusieurs parties pour établir une rotation des cultures. Cette technique permet d'obtenir de meilleurs rendements car les cultures qui se succèdent ont des besoins en nutriments différents, ne sont pas sensibles aux mêmes **pathogènes** et occupent la parcelle différemment (structure du sol, concurrence avec les **adventices**). La prairie temporaire de fauche peut faire partie d'un assolement.

**Pathogène** : organisme (bactérie, virus, champignons, etc.) susceptible d'infecter les végétaux et d'y déclencher des maladies.

**Adventices** : Se dit d'une plante qui pousse spontanément dans une culture et dont la présence est plus ou moins nocive à celle-ci (Source : Larousse.fr).

L'**ensilage** est une méthode de conservation des fourrages récoltés par voie humide (comme la choucroute !) par fermentation lactique en vue de l'alimentation hivernale du bétail.

## 5. SOURCES

La biodiversité en Wallonie : <http://biodiversite.wallonie.be/fr/prairies-et-pelouses-e.html?IDC=815>

Etat de l'environnement wallon :

<http://etat.environnement.wallonie.be/contents/indicator sheets/AGRI%201.html>

SPW Ressources naturelles, Agriculture et Environnement, Département d'Etude du milieu naturel et agricole, Direction de l'Analyse économique agricole -Evolution de l'économie agricole et horticole wallonne, 2020 - <https://agriculture.wallonie.be/evolution-de-l-economie-agricole-et-horticole-wallonne>

Fourrages Mieux : <http://www.fourragesmieux.be/index.html>

Life Prairies bocagères : <https://www.lifeprairiesbocageres.eu/>

Natagora : les prairies naturelles et les prairies de haute valeur biologique : <https://www.natagora.be/les-prairies-naturelles-et-prairies-de-haute-valeur-biologique>

Natagriwal : <https://www.natagriwal.be/fr>

Protect'eau : <https://protecteau.be/fr/agriculteurs/destruction-prairie-permanente>